

NORME INTERNATIONALE

ISO 9186

Première édition
1989-07-01

Procédures pour le développement et les essais des symboles destinés à l'information du public

Procedures for the development and testing of public information symbols
iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9186:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7e1baf21-91b7-4c2b-81ca-b6e3b1be5f47/iso-9186-1989>

INCUBIE

ISO



Numéro de référence
ISO 9186 : 1989 (F)

Sommaire

	Page
Avant-propos	iii
1 Domaine d'application	1
2 Référence normative	1
3 Définitions	1
4 Principe	2
5 Procédure	2
6 Définition du contenu graphique normalisé	5

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Annexes

	ISO 9186:1989
A Réunion des informations	https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7e1baf21-91b7-4c2b-81ca-b6e3b1be5f47/iso-9186-1989 6
B Essai de classement par degré d'adéquation	14
C Essai de compréhension	18
D Recommandations concernant le degré requis de compréhension	21

© ISO 1989

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 9186 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 145, *Symboles graphiques et pictogrammes*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7e1baf21-91b7-4c2b-81ca-b6e3b1be5217/iso-9186-1989>

Les annexes A, B, C et D font partie intégrante de la présente Norme internationale.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9186:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7e1baf21-91b7-4c2b-81ca-b6e3b1be5f47/iso-9186-1989>

Procédures pour le développement et les essais des symboles destinés à l'information du public

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit la procédure à utiliser pour la réunion des informations nécessaires au développement des symboles destinés à l'information du public (ou pictogrammes), la méthode d'essai à utiliser pour évaluer la portée du message communiqué par la variante d'un symbole, et la définition du contenu graphique normalisé proposé du symbole le plus compréhensible.

NOTES

1 À un stade plus avancé de l'étude, il convient que tout membre responsable de la proposition d'un nouveau symbole destiné à l'information du public s'assure qu'aucun autre symbole destiné à l'information du public n'a été normalisé ou n'est en cours de développement pour

- le même référent,
- la même fonction, ou
- la même population d'utilisateurs.

2 Dans la présente Norme internationale, le terme « symbole » renvoie à un symbole destiné à l'information du public, et le terme « variante » renvoie à une variante d'un symbole destiné à l'information du public.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO/TR 7239 : 1984, *Élaboration et principes de mise en œuvre des pictogrammes destinés à l'information du public.*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 essai de classement par degré d'adéquation: Méthode de rangement par ordre décroissant des symboles (ou pictogrammes) conçus pour un référent donné, en fonction du degré d'adéquation attribué à chacun. [ISO/TR 7239 : 1984.]

3.2 référents complémentaires: Référents qui remplissent une fonction similaire dans une même série.

NOTE — Exemple de référents à signification complémentaire: « machine à laver » et « séchoir ».

3.3 essai de compréhension: Méthode consistant à recueillir, auprès du public, des réponses qui permettent de mesurer le degré de compréhension des symboles (ou pictogrammes) proposés. [ISO/TR 7239 : 1984.]

3.4 fonctions exclues: Fonctions d'un référent ou d'un référent complémentaire que n'indique pas le symbole (ou pictogramme).

NOTE — Exemple de fonction exclue: « bain » ne doit indiquer ni « douche » ni « piscine ».

3.5 contenu graphique: Éléments du symbole (ou pictogramme), avec leurs positions respectives. [ISO/TR 7239 : 1984.]

3.6 négation d'un référent: Modification d'un graphique, par adjonction d'un élément, destinée à signifier le contraire d'une fonction spécifique. La négation indique généralement l'interdiction.

3.7 symbole destiné à l'information du public; pictogramme: Symbole graphique conçu pour fournir une information au grand public et dont la compréhension ne dépend pas normalement de connaissances relevant de spécialistes ou de professionnels. [ISO/TR 7239 : 1984.]

3.8 référent

(1) Ce que signifie le symbole (ou pictogramme). [ISO/TR 7239 : 1984.]

(2) Description verbale concise de la signification du symbole (ou pictogramme) proposé.

3.9 contenu graphique normalisé: Contenu graphique correspondant au texte descriptif de chaque référent, tel qu'il est publié dans l'ISO 7001¹⁾. [ISO/TR 7239 : 1984.]

3.10 variante: Autre dessin possible correspondant à un référent donné.

1) ISO 7001 : 1980, *Symboles destinés à l'information du public.*

4 Principe

Les différentes étapes de la procédure pour le développement et les essais des symboles destinés à l'information du public sont les suivantes :

- a) Réunion des informations nécessaires relatives à la demande de symbole normalisé ou de contenu graphique normalisé (voir 5.1).
- b) Réunion d'une série de variantes existantes et proposées pour chaque référent (voir 5.2).
- c) Choix des variantes les plus adéquates. Lorsqu'il existe quatre variantes ou plus, le choix procède d'un essai de classement par degré d'adéquation réalisé dans deux pays au moins (voir 5.3 et 5.4).
- d) Essai de compréhension des variantes les plus appropriées, cet essai étant réalisé dans au moins quatre pays (voir 5.5).
- e) Définition du contenu graphique normalisé et/ou normalisation du symbole le plus approprié (voir article 6).

5 Procédure

5.1 Réunion des informations

Considérer avec attention les détails relatifs à la demande de normalisation d'un symbole ou du contenu graphique d'un symbole. À cet effet, compléter le formulaire présenté dans l'article A.1.

NOTES

- 1 L'analyse de tous les aspects du problème de communication est la première étape nécessaire pour déterminer si un symbole ou la normalisation du contenu graphique d'un symbole représente la solution correcte.
- 2 Le formulaire présenté dans l'article A.1 énumère les éléments dont il faut tenir compte et les informations requises. Un guide permettant de remplir le formulaire est donné dans l'article A.2 et un exemple de formulaire rempli est donné dans l'article A.3.

5.2 Réunion des variantes du symbole

5.2.1 Rassembler autant de variantes existantes du symbole que possible. S'assurer que les symboles qui sont déjà largement utilisés sur le plan international sont pris en compte.

5.2.2 Si les variantes retenues sont en nombre insuffisant, encourager l'élaboration de dessins expérimentaux dans le but d'augmenter les chances d'obtention de résultats positifs au cours du programme d'essai.

5.2.3 Lorsque deux symboles réunis, ou plus, sont pratiquement semblables à l'exception de différences mineures, n'en faire figurer qu'un dans le programme d'essai.

5.2.4 Ne proposer pour l'essai que des variantes du symbole d'une qualité graphique et d'un contenu acceptable.

Il convient de tenir compte que la décision d'inclure ou non une variante du symbole donnée dans le programme d'essai dépend également de la volonté du demandeur de le mettre en œuvre.

5.3 Choix des variantes les plus adéquates

S'il existe quatre variantes ou plus d'un référent donné, effectuer un essai de classement par degré d'adéquation pour déterminer les variantes les plus adéquates. S'il existe moins de quatre variantes pour un référent donné, l'essai de classement par degré d'adéquation n'est pas nécessaire.

5.4 Essai de classement par degré d'adéquation

5.4.1 Préparation du matériel d'essai

5.4.1.1 Carte d'information

Préparer une carte d'information pour chaque référent. La carte d'information doit mentionner le nom du référent, sa fonction, son ou ses domaine(s) d'application et les fonctions exclues (le cas échéant). Extraire ces informations du formulaire, remplir, de demande de normalisation d'un symbole ou du contenu graphique d'un symbole (voir article A.1).

5.4.1.2 Cartes d'essai

Pour chaque référent, préparer un jeu de cartes d'essai (format A7), chaque carte représentant l'une des variantes à essayer. Utiliser une dimension normalisée de symbole de 28 mm ($\pm 5\%$) \times 28 mm ($\pm 5\%$) et placer le symbole au centre de la carte.

Au dos de la carte, inscrire un numéro de code identifiant le référent et une lettre code identifiant la variante.

Lors de la présentation du matériel aux sujets, présenter toutes les cartes concernant un même référent en un paquet. Placer la carte d'information au-dessus du paquet et mélanger les variantes chaque fois que le paquet est utilisé.

5.4.2 Sujets

Conduire l'essai dans au moins deux pays.

NOTE — Dans la mesure du possible, il convient que les pays aient des traditions culturelles différentes. Par exemple, il convient de choisir un pays européen et un pays asiatique.

Le nombre de sujets requis dans chaque pays, auxquels est soumise la série de variantes d'un référent donné, doit être égal à deux fois le nombre de variantes de ce référent mais ne doit jamais être inférieur à 50.

NOTE — Bien que la composition de l'échantillon de sujets ne soit pas généralement déterminante, la validité des résultats d'essai sera accrue si l'échantillon reflète la population des utilisateurs éventuels. Il convient donc que l'échantillon soit constitué de préférence de sujets habitués à un référent donné.

5.4.3 Rôle des sujets

5.4.3.1 Pour chaque référent, demander au sujet de lire la carte d'information présentant la fonction et le domaine d'application du référent afin qu'il les ait à l'esprit lorsqu'il fera son choix. Lorsque le référent a des fonctions exclues, spécifiées sur le formulaire de demande de normalisation d'un symbole ou du contenu graphique d'un symbole (voir article A.1), attirer l'attention du sujet sur ces fonctions exclues.

Demander aux sujets d'étaler les cartes d'essai pour un référent sur une surface plane.

5.4.3.2 Lorsqu'il existe 10 variantes ou moins pour un référent, demander au sujet de les classer en choisissant la « plus adéquate », puis la « deuxième plus adéquate » et ainsi de suite, jusqu'à « la moins adéquate ». Attribuer la valeur 1 à la variante jugée la « plus adéquate », la valeur 2 à la variante considérée la « deuxième plus adéquate » et ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes les variantes aient été classées.

5.4.3.3 Lorsqu'il existe plus de 10 variantes pour un référent, demander au sujet de classer les cartes en trois classes différentes, comme suit : « très adéquates », « moins adéquates » et « les moins adéquates ». Puis demander au sujet de classer les cartes de chaque classe, de la « plus adéquate » à « la moins adéquate ».

Déterminer le classement global, en suivant la procédure décrite en 5.4.3.2 et en attribuant des valeurs de classement successives à partir de la valeur 1, pour la série complète de variantes. C'est-à-dire attribuer des valeurs de classement successives aux variantes dans l'ordre suivant : variante « plus adéquate » de la classe « très adéquate », ..., variante « la moins adéquate » de la classe « très adéquate », variante « plus adéquate » de la classe « moins adéquate », ..., variante « la moins adéquate » de la classe « la moins adéquate ».

5.4.4 Analyse des résultats de l'essai de classement par degré d'adéquation

5.4.4.1 Présenter un tableau des résultats sous forme d'une matrice de fréquences comme indiqué dans l'article B.1, de sorte qu'une rangée soit attribuée à chaque variante et que deux colonnes soient attribuées à chaque valeur de classement. Pour chaque variante et chaque valeur de classement, inscrire le nombre des sujets ayant attribué cette valeur de classement à la variante donnée dans la colonne intitulée « *f* » (fréquence) (voir article B.1). Puis, pour chaque variante, calculer les fréquences cumulées, de gauche à droite, et inscrire les valeurs appropriées dans les colonnes intitulées « *cf* » (voir article B.1).

5.4.4.2 Faire la somme des valeurs de *f* dans chaque colonne. Vérifier que la somme de chaque colonne et toutes les fréquences cumulées de la dernière position de classement sont égales au nombre de sujets ayant participé à l'essai. Si tel n'est pas le cas, il y a une erreur, auquel cas répéter les opérations décrites en 5.4.4.1 et 5.4.4.2.

5.4.4.3 Calculer la valeur de classement médian de chaque variante, comme indiqué dans l'exemple donné dans l'article B.2.

5.4.5 Présentation des résultats

5.4.5.1 Préparer des formulaires séparés pour chaque référent dans chaque pays ayant participé à l'essai (voir article B.3). Inscrire les données d'un pays pour toutes les variantes du référent sur un seul formulaire. Sur chaque formulaire, présenter les variantes en ordre croissant d'adéquation, comme l'indiquent les valeurs de classement médian.

5.4.5.2 Sur le formulaire des résultats pour chaque référent, indiquer les informations suivantes :

- a) le nom du référent;
- b) la fonction du référent;
- c) le(s) domaine(s) d'application;
- d) le pays dans lequel l'essai a été conduit;
- e) le nombre de sujets;
- f) les copies des variantes du symbole essayées;
- g) les codes d'identification des variantes;
- h) l'origine de chaque variante;
- i) le classement médian de chaque variante.

Un exemple de formulaire rempli est présenté dans l'article B.4.

5.4.6 Choix des variantes pour l'essai de compréhension

5.4.6.1 Pour chaque pays ayant participé à l'essai de classement par degré d'adéquation, choisir la variante jugée la plus adéquate (c'est-à-dire celle ayant la valeur de classement médian la plus basse) et les deux autres variantes, dont les graphiques sont très différents de celui de la variante jugée la plus adéquate, qui ont les valeurs de classement médian les plus basses du reste du matériel d'essai.

5.4.6.2 Lorsque les résultats des différents pays concordent sur les trois variantes choisies selon 5.4.6.1, choisir ces trois variantes pour l'essai de compréhension. Lorsque les résultats des différents pays ne concordent pas, choisir parmi les variantes choisies selon 5.4.6.1 les deux variantes par pays qui ont les valeurs de classement médian les plus basses pour l'essai de compréhension.

NOTE — Trois variantes sont généralement suffisantes pour l'essai de compréhension.

5.5 Essai de compréhension

5.5.1 Préparation du matériel d'essai

5.5.1.1 Apporter toutes corrections nécessaires à la représentation graphique des symboles d'essai de façon qu'ils soient conformes aux recommandations de l'ISO/TR 7239.

Soumettre tous les symboles en positif (noir sur blanc).

5.5.1.2 Reproduire chaque variante sur une feuille de format A7, en utilisant une dimension normalisée de symbole de 28 mm ($\pm 5\%$) \times 28 mm ($\pm 5\%$), le symbole étant placé au centre de la feuille d'essai.

5.5.1.3 Répartir les différentes variantes de tous les référents dans des séries d'essai différentes, qui peuvent contenir un nombre de référents différents mais doivent contenir une seule variante d'un référent donné. Rassembler chaque série d'essai dans un manuel d'essai.

NOTE — Le nombre maximal de variantes par référent choisi pour l'essai de compréhension (généralement trois) détermine le nombre de séries d'essai.

Le nombre de référents dans toute série d'essai ne doit pas excéder 20.

5.5.1.4 Attribuer à chaque série d'essai une lettre code, A, B, C, etc., et identifier la série d'essai au coin inférieur droit de chaque feuille d'essai avec la lettre code correspondante.

NOTE — Le codage des pages des manuels d'essai à l'aide d'une bande noire imprimée le long du bord inférieur, spécifique à chaque série d'essai, s'est avéré très utile pour l'organisateur de l'essai. De côté, la longueur de cette bande est visible (et donc la lettre code peut être supprimée) sans ouvrir le manuel d'essai. Ceci est particulièrement intéressant pour identifier et compter les manuels d'essai de chaque série d'essai lorsqu'ils sont empilés.

5.5.1.5 Attribuer à chaque référent un numéro d'identification. Imprimer ce numéro, après la lettre code utilisée pour identifier la série d'essai, sur chaque feuille d'essai de la série d'essai.

5.5.1.6 Commencer chaque manuel d'essai par une page de titre, une page d'instructions, puis une page d'exemple, rédigées dans la langue du pays dans lequel l'essai doit être conduit.

Sur la page de titre, prévoir des espaces afin que le responsable de l'essai inscrive la date de la session d'essai, le lieu de la session d'essai, le nom de la personne responsable de l'essai, ainsi que l'âge du sujet classé dans l'une des tranches d'âge suivantes : entre 15 ans et 30 ans; entre 31 ans et 50 ans; au-dessus de 50 ans.

Sur la page d'instructions, demander au sujet de noter, juste en dessous du symbole, son interprétation de chaque symbole dans le manuel d'essai. Demander au sujet d'inscrire « Ne sait pas » s'il est incapable d'attribuer une signification au symbole.

Sur la page d'exemple, montrer un symbole connu et, en dessous, le nom du symbole écrit à la main.

Disposer les symboles au hasard dans les manuels d'essai. Par série de 100 manuels, utiliser au moins 20 ordres de présentation différents, c'est-à-dire que pas plus de 5 manuels sur 100 doivent avoir le même ordre de présentation.

NOTE — Un exemple de matériel d'essai est donné dans l'article C.1.

5.5.2 Sujets

Conduire l'essai de compréhension dans au moins quatre pays.

NOTE — Dans la mesure du possible, il convient que les pays aient des traditions culturelles différentes.

Il convient que l'échantillon de sujets pour une série de symboles comporte au moins 100 sujets dans chaque pays, avec environ un nombre égal de sujets dans chaque tranche d'âge.

NOTES

1 L'expérience montre, cependant, que les tranches d'âge comprises entre 15 ans et 30 ans et supérieures à 50 ans donnent les résultats les plus significatifs et, en conséquence, s'il s'avère nécessaire de sélectionner un nombre réduit de sujets, la tranche d'âge comprise entre 31 ans et 50 ans peut être omise de l'échantillon avec une faible perte d'information.

2 Bien que la composition de l'échantillon de sujets ne soit pas généralement déterminante, la validité des résultats d'essai sera accrue si l'échantillon reflète la population des utilisateurs éventuels. Il convient donc que l'échantillon soit constitué de préférence de sujets habitués à un référent donné.

5.5.3 Rôle des sujets

Donner un seul manuel d'essai à chaque sujet. Demander au sujet de suivre les instructions données à la deuxième page du manuel.

5.5.4 Analyse des résultats de l'essai de compréhension

5.5.4.1 Liste des réponses

Pour chaque référent, établir la liste de toutes les réponses obtenues.

NOTE — La liste des réponses pouvant être utilisée pour résoudre les problèmes survenant dans les résultats des différents pays, celle-ci doit rester disponible. Elle fournit également des informations qui peuvent permettre d'améliorer le dessin du symbole.

5.5.4.2 Classification des réponses

Afin de réduire les données servant à l'évaluation ultérieure, désigner trois juges pour classer chaque réponse de la liste dans l'une des sept catégories normalisées indiquées ci-après.

Catégorie	Signification
1	La compréhension correcte du symbole est certaine
2	La compréhension correcte du symbole est probable
3	La compréhension correcte du symbole est peu probable
4	La signification donnée est opposée à celle prévue
5	La réponse est fausse
6	La réponse donnée est « Ne sait pas »
7	Sans réponse

Pour une estimation cohérente dans tous les pays participants, fournir des exemples de réponses dans chaque catégorie.

Il convient que la classification soit établie par chacun des juges travaillant indépendamment, chaque juge considérant la fonction et le(s) domaine(s) d'application du référent correspondant ainsi que les exemples de classification donnés.

Lorsque le sujet n'a fourni aucune réponse sur une page donnée du manuel, demander aux juges de classer cette « réponse » dans la catégorie « Sans réponse ». Ce cas doit être distingué de tous les cas où le sujet a indiqué par un point d'interrogation,

une apostrophe, une croix ou tout autre signe, qu'il ne connaît pas la signification du symbole. Classer de telles réponses dans la catégorie « Ne sait pas ».

Si les avis des juges divergent sur la catégorie dans laquelle une réponse particulière doit être classée, leur demander de parvenir à un accord. Lorsqu'ils sont incapables de parvenir à un accord sur une réponse, classer cette réponse dans la catégorie qui rallie la majorité des juges.

NOTE — Des juges différents peuvent être employés pour des référents différents.

5.5.4.3 Analyse du classement des réponses

Pour chaque variante, compter le nombre de réponses dans chaque catégorie séparément pour chaque pays. Transformer les fréquences ainsi obtenues en pourcentages, en divisant ces fréquences par le nombre total de réponses données pour la variante et en multipliant ensuite par 100.

5.5.5 Présentation des résultats pour chaque pays

Présenter les résultats référent par référent, dans un tableau tel que celui indiqué dans l'article C.2, toutes les variantes d'un référent étant présentées dans un seul tableau.

Dans le tableau de chaque référent, indiquer les informations suivantes :

- a) l'année de l'essai de compréhension;
- b) le nom du référent;
- c) la fonction du référent;
- d) le(s) domaine(s) d'application;
- e) le pays dans lequel l'essai a été conduit;
- f) le nombre de sujets dans chaque tranche d'âge et le nombre total de sujets;
- g) les qualifications des trois juges qui ont classé les réponses données pour chaque référent;
- h) les copies des variantes essayées;
- i) l'origine de chaque variante;
- j) le nombre de sujets pour chaque variante (c'est-à-dire la taille de l'échantillon);
- k) le pourcentage de réponses pour chaque variante dans chaque catégorie normalisée;
- l) pour chaque variante, une liste des cinq réponses les plus fréquentes données pour chacune des catégories de réponses 1 à 5. Indiquer la catégorie dans laquelle la réponse a été classée ainsi que le nombre de sujets ayant fourni cette réponse.

5.5.6 Combinaison des résultats provenant des différents pays

Réunir les données provenant de tous les pays ayant participé à l'essai de compréhension. Pour chaque variante et pour chaque catégorie de réponses (1 à 7), calculer la fréquence totale des réponses provenant de tous les pays participants et transformer ces fréquences en pourcentages.

Établir un tableau (voir l'exemple donné dans l'article C.3) pour chaque référent, montrant les données combinées de tous les pays ayant participé à l'essai de compréhension. Mettre dans chaque tableau les informations suivantes :

- a) le nom du référent;
- b) les pays dans lesquels l'essai a été conduit;
- c) le nombre total de sujets dans chaque tranche d'âge;
- d) le nombre total de sujets;
- e) les copies des variantes essayées, avec leurs codes d'identification;
- f) la source de chaque variante;
- g) les fréquences réelles, les pourcentages et les pourcentages cumulés de réponses dans chaque catégorie (1 à 7).

5.5.7 Détermination de la variante la plus compréhensible

Pour déterminer la variante la plus compréhensible, prendre en compte les données combinées provenant de tous les pays participants. Pour chaque variante, ajouter le pourcentage de réponses de la catégorie 1 au pourcentage de réponses de la catégorie 2 pour obtenir le score de compréhension. La variante ayant le pourcentage total le plus élevé de ces deux catégories est considérée comme la variante la plus compréhensible.

Si le score de compréhension pour cette variante est supérieur à 66 %, cette variante peut être utilisée pour définir le contenu graphique normalisé.

Lorsque deux variantes obtiennent le même score de compréhension, la variante la plus compréhensible peut être identifiée en prenant celle qui a le plus faible pourcentage dans la catégorie 5 (« La réponse est fausse »).

Pour les référents très importants (symboles de sécurité, par exemple), le critère de 66 % doit être strictement respecté.

Pour les référents moins importants, la conformité au critère de 66 % peut être facilitée en incluant les réponses de la catégorie 3 dans la valeur cumulée.

Des détails complémentaires concernant le degré requis de compréhension sont donnés dans l'annexe D.

6 Définition du contenu graphique normalisé

Donner une description écrite de la variante la plus compréhensible respectant le critère mentionné en 5.5.7 et dans l'annexe D. Cette description constitue le contenu graphique à proposer pour adoption en tant que norme.

Annexe A
(normative)

Réunion des informations

A.1 Formulaire de demande de normalisation d'un symbole ou du contenu graphique d'un symbole

(Voir pages 7 à 9.)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9186:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7e1baf21-91b7-4c2b-81ca-b6e3b1be5f47/iso-9186-1989>



ISO/ID n°

Date :

Détails relatifs à la demande de normalisation d'un symbole ou du contenu graphique d'un symbole

Référent :

Demandeur :

1

Description du problème de communication rencontré pour transmettre l'information destinée à aider le public à faire face à une situation donnée

- Le problème de communication est
- indépendant de la région et de la culture
 - lié à la région et à la culture en ce qui concerne

iTeh STANDARD PREVIEW

2

Raisons pour lesquelles le symbole est la meilleure solution possible à apporter au problème de communication (standards.iteh.ai)

Le problème de communication peut-il être résolu d'une autre manière, par la mise en place de barrières physiques, par un meilleur entretien, etc.?

- Le contenu de l'information devrait également être compris par des personnes qui ne parlent pas la langue du pays. Cette condition préalable nécessite l'utilisation d'un moyen de communication non verbal.
- L'information est souvent présentée avec d'autres informations (par exemple dans les gares, les aéroports, les dépliants touristiques, etc.). Une série de symboles peut être plus facilement retenue pour l'information requise que la série d'instructions écrites correspondante.
- L'information concernée requiert une réponse rapide et doit donc être immédiatement compréhensible.
- La nécessité de communiquer cette information au moyen d'un symbole est de plus en plus pressante en raison de

3

Fonction du symbole

a) Description précise de l'information que doit communiquer le symbole

b) Énumération des fonctions exclues (c'est-à-dire ce qu'un symbole ne représente pas), le cas échéant